

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025**

Délibération n° :

DL1/2025

Objet :

Convention de partenariat avec la start up WASTETIDE dans le cadre du programme Innov'up

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 12 février 2025,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CASSINARI (suppléant – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- M. FAYED Réda (suppléant – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. PRIVE (suppléant – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

Mme GELOT (titulaire – CPS) donne pouvoir à Monsieur Vigier (titulaire – CPS) ;
Mme LEBLANC (titulaire – CPS) donne pouvoir à Monsieur Vivien (titulaire-CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) ; Mme BEAN (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire- CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : **41**

PRESENTS : **26**

VOTANTS : **28**

Délibération n°DL1/2025**Convention de partenariat avec la start up WASTETIDE dans le cadre du programme Innov'up**

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1414-1 et suivants,

Vu, le courrier du 29 novembre 2024 de la Région Ile de France et de BPI attribuant une subvention de 110 000 €,

Vu le projet de convention annexé, relatif à la mise en œuvre d'un partenariat avec l'entreprise WASTETIDE dans le cadre de son projet d'expérimentation financé par le fonds régional Innov'up,

Vu la note de présentation,

Considérant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2002-2027 du Siom, et notamment son axe 3 « INSTRUMENTS ECONOMIQUES » et son action 12 « Financer des acteurs du territoire par un appel à projet / concours participatif sur la thématique de la prévention des déchets »,

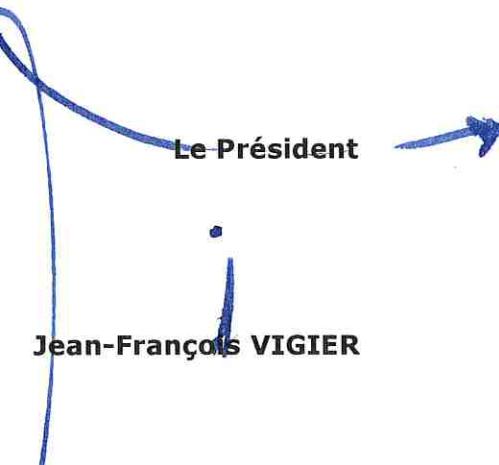
Considérant les objectifs d'amélioration de la qualité du tri et d'augmentation du taux de captage des emballages afin d'atteindre les objectifs fixés par la Loi AGEC et notamment celui du taux de 90% de collecte pour le recyclage des bouteilles en plastique d'ici 2029,

Considérant les compétences et le souhait du Siom d'améliorer ses performances de tri et son taux de captage des emballages notamment des bouteilles plastiques,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention relatif à la mise en œuvre d'un partenariat avec l'entreprise WASTETIDE dans le cadre du programme Innov'up.
- **Autorise** le Président à signer cette convention avec l'entreprise WASTETIDE et tous documents nécessaires à l'évolution du partenariat.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 18 FEV. 2025
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Délibérations |
| Numéro de l'acte: | DL1_2025 |
| Date de la décision: | 2025-02-18 00:00:00+01 |
| Objet: | Convention de partenariat avec la Start up WASTETIDE dans le cadre du programme Innov'up |
| Classification matières/sous-matières: | 1.7 |
| Identifiant unique: | 091-200062321-20250218-DL1_2025-DE |

Fichier de vie de la transaction

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| nom de métier: 091-200062321-20250218-DL1_2025-DE-1-1_0.xml | text/xml | 1159 |
| nom original: Annexe DL 1 2025 convention WASTIDE.pdf | application/pdf | 638833 |
| nom de métier: 21_RP-091-200062321-20250218-DL1_2025-DE-1-1_3.pdf | application/pdf | 638833 |
| nom original: DL 1 2025.pdf | application/pdf | 292332 |
| nom de métier: 99_DE-091-200062321-20250218-DL1_2025-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 292332 |
| nom original: Note présentation DL 1 2025.pdf | application/pdf | 68287 |
| nom de métier: 21_RP-091-200062321-20250218-DL1_2025-DE-1-1_2.pdf | application/pdf | 68287 |

Cycle Contenu dans l'archivage

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|---|
| Posté | 18 février 2025 à 15h29min11s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 18 février 2025 à 15h30min05s | <i>l'enveloppe 1170177 est valide et passe en attente de transmission</i> |
| Transmis | 18 février 2025 à 15h35min22s | <i>l'enveloppe 1170177 passe en transmis</i> |